

Conférence de Belém sur le changement climatique : Mercredi 12 novembre 2025

Les négociations se sont poursuivies, avec notamment une session de trois heures consacrée à la transition juste et plusieurs sessions sur le financement. Les discussions sur le programme de travail relatif à l'atténuation et le dialogue annuel sur la manière dont le bilan mondial (GST) éclaire la préparation des contributions déterminées au niveau national (CDN) ont une fois de plus mis en évidence de profondes divergences.

Plénière d'évaluation

Dans l'après-midi, le président de la 30e session de la Conférence des Parties (COP 30) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), André Corrêa do Lago, a informé les délégués des consultations menées par la présidence sur les questions relatives au rapport de synthèse sur les CDN, aux rapports biennaux de transparence (RBT), à la mise en œuvre de l'article 9.1 de l'accord de Paris (financement climatique par les pays développés) et aux mesures unilatérales de restriction des échanges (MURE). Il a indiqué que les Parties avaient engagé des discussions ouvertes et honnêtes dans l'esprit du « Mutirão » et que des progrès avaient été réalisés dans l'amélioration de la compréhension mutuelle des points de vue des Parties. Il a déclaré qu'à la suite des demandes de délai supplémentaire, les consultations de la présidence continueraient à offrir aux Parties un espace sûr pour co-créditer des solutions, et qu'une autre séance plénière de bilan aurait lieu le samedi 15 novembre.

Les négociations de fond

Consultations de la présidence sur les CDN, les RBT, l'article 9.1 et les MURE : Au cours des consultations animées par Túlio Andrade, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, les Parties ont continué à donner leur avis sur les résultats potentiels.

L'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a soutenu un plan de mise en œuvre qui garantit un résultat équilibré entre l'ambition et les moyens de mise en œuvre (MMCE) en : fournissant un espace dédié à l'examen du rapport de synthèse sur les CDN ; et en rendant opérationnel le nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NOCQ) à travers, entre autres, des accords de partage des charges, un soutien au triplement des flux financiers annuels provenant des entités opérationnelles du mécanisme financier et la suppression des obstacles. Ils ont souligné que le plan devrait reconnaître l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) sur les obligations des États

en matière de changement climatique, notant qu'il affirme que la coopération est une obligation légale.

Le GROUPE AFRICAÏN a proposé : un programme de travail au titre de l'article 9.1 qui inclut des travaux sur un accord de partage des charges ; et un système permettant aux Parties souhaitant adopter des MURE, d'en informer préalablement la CCNUCC, le Secrétariat étant chargé de compiler ces notifications afin d'en informer les Parties pour examen.

Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGANT LES MÊMES VUES (LMDC) ont suggéré un programme de travail triennal qui aboutirait à une action climatique renforcée à travers la mise en œuvre de l'article 9.1. Concernant les MURE, ils ont soutenu l'ajout d'un point spécifique à l'ordre du jour.

La présidence a ensuite invité les Parties à donner leur avis sur la conduite des consultations de la présidence. Certaines Parties ont apprécié le format et la structure, et d'autres ont déploré le manque de temps et d'espace pour discuter de leurs propositions. Le GRUPO SUR a suggéré que la présidence élabore un rapport de synthèse des consultations.

Comité permanent des finances (CPF) : Au sein d'un groupe de contact COP/CMA, les coprésidents Hendrikje Reich (Allemagne) et Debra-Lee Swanepoel (Afrique du Sud) ont mis en exergue : le rapport du CPF ([FCCC/CP/2025/9-FCCC/PA/CMA/2025/13](https://www.fccc.org/2025/9/fccc/pa/cma/2025/13)), qui comprend le plan de travail du CPF pour 2026 et les grandes lignes du septième rapport d'évaluation biennal et de synthèse sur les flux financiers liés au climat, ainsi que le troisième rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif de 100 milliards de dollars ; et le résumé du Forum 2025 du CPF sur les systèmes alimentaires ([FCCC/CP/2025/9/Add.4-FCCC/PA/CMA/2025/13/Add.4](https://www.fccc.org/2025/9/add4-fccc/pa/cma/2025/13/add4)). Ils ont invité les participants à donner leur avis sur les éléments à inclure dans le texte de la décision.

De nombreuses délégations ont salué les mesures prises pour assurer le suivi du NOCQ, l'AILAC soulignant la nécessité de répondre à tous ses éléments. Le GROUPE AFRICAÏN s'est dit préoccupé par le fait que le CPF n'ait pas encore commencé ses travaux sur le septième examen du mécanisme financier, soulignant que le CPF n'a pas le pouvoir de rejeter le mandat confié par la COP 23. Le KENYA et l'ÉTHIOPIE ont appelé le CPF à évaluer les progrès réalisés dans le doublement du financement de l'adaptation.

Le GROUPE ARABE et les PMA ont déclaré que le rapport sur le Forum 2025 du CPF ne reflète pas correctement les discussions qui ont eu lieu lors de l'événement, les PMA notant qu'il se concentre sur l'atténuation et passe sous silence l'adaptation et l'importance des moyens de mise en œuvre. Le GROUPE

AFRICAIN a demandé des éclaircissements sur la manière dont le CPF traite la participation des membres du CPF représentant les parties non signataires de l'Accord de Paris aux travaux liés à la CMA.

Les coprésidents ont invité les parties à soumettre des contributions écrites afin d'éclairer l'élaboration des projets de texte.

Fonds d'adaptation : Au sein du groupe de contact de la CMP, la coprésidente Koosje Beumer-van der Loo (Pays-Bas) a invité les participants à donner leur avis sur le [rapport](#) annuel 2025 du Conseil du Fonds d'adaptation. Les pays en développement ont exprimé leur préoccupation quant aux ressources limitées du Fonds et ont exhorté les pays développés à augmenter le financement de l'adaptation. La SUISSE a souligné l'importance de diversifier les sources de financement.

Les délégués se sont félicités des progrès accomplis, notamment en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre, l'augmentation des plafonds nationaux et la création d'un guichet d'adaptation géré localement. L'UE et la SUISSE ont exhorté à traiter les questions en suspens, telles que la mise à jour de la politique environnementale et sociale et l'élaboration d'une politique de protection contre l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement. Notant que plusieurs sièges au Conseil du Fonds sont vacants, l'UE a encouragé les groupes concernés à présenter des candidatures. Le GROUPE AFRICAÏN et l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) ont appelé à la reconnaissance mutuelle des entités accréditées dans le cadre d'autres fonds. Le GROUPE ARABE a exhorté à se concentrer sur les régions mal desservies.

Au sein du groupe de contact de la CMA coprésidé par Isatou Camara (Gambie), le GROUPE AFRICAÏN a suggéré de demander au Conseil de rendre compte du soutien apporté en relation avec l'objectif mondial d'adaptation et la mise en œuvre intégrale des plans nationaux d'adaptation (PNA). L'AILAC a appelé le Conseil à élaborer une stratégie visant à tripler les flux annuels.

Les coprésidents ont invité les parties à soumettre des contributions écrites afin d'éclairer l'élaboration du projet de texte de décision de la CMP et de la CMA.

Dialogue sur l'alignement des flux financiers (article 2.1c de l'Accord de Paris) : Au sein d'un groupe de contact de la CMA, le coprésident Zaheer Fakir (EAU) a attiré l'attention sur le rapport annuel 2025 et la synthèse des travaux menés en 2023-2025 ([FCCC/PA/CMA/2025/10](#)) et a invité les participants à donner leur avis sur : les travaux entrepris jusqu'à présent ; et la poursuite de l'engagement de la CMA dans ce domaine.

Le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) a noté qu'il n'existe pas d'interprétation commune de l'article 2.1c et de sa complémentarité avec l'article 9. Le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE ayant exprimé leur préoccupation face au récent rejet par le Conseil du Fonds vert pour le climat d'une proposition d'Oman, le G-77/CHINE a souligné qu'il est essentiel de mettre en place des garanties contre les obstacles à l'accès. Les groupes de pays en développement se sont opposés à une approche uniforme de l'alignement des flux financiers, le GROUPE AFRICAÏN préconisant une approche par étapes pour la mise en œuvre de l'article 2.1c, avec des délais et des instruments différents selon les pays. Concernant l'engagement futur, l'AOSIS a estimé qu'il était prématuré d'organiser des discussions ministérielles de haut niveau.

Divers groupes ont soutenu l'idée de charger les coprésidents d'élaborer un projet de texte de décision, en se basant sur les recommandations du rapport. Le GROUPE ARABE s'y est opposé, soulignant la nécessité de traiter les garanties contre les

obstacles à l'accès avant d'envisager tout engagement futur sur la question. Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Septième examen du mécanisme financier : Ouvrant le groupe de contact de la COP, les coprésidents Ricardo Marshall (Barbade) et Jori Keijsper (Pays-Bas) ont rappelé l'absence d'accord sur l'examen, qui persiste depuis la COP 26 et, soulignant leur souhait de rendre les discussions « aussi indolores que possible », ont invité les parties à faire part de leurs attentes.

Le GROUPE AFRICAÏN a rappelé que la COP 23 avait décidé de lancer le septième examen lors de la COP 26, exhortant les pays développés à respecter cette décision. Il a noté que les lignes directrices pour le sixième examen s'appliquaient et a souligné la nécessité de veiller à ce que le CPF apporte son expertise à l'examen, conformément à son mandat. Il a réitéré sa suggestion que les parties à l'Accord de Paris soumettent leurs points de vue afin qu'ils soient pris en compte dans l'examen.

L'UE, le ROYAUME-UNI, l'Australie, la SUISSE et le CANADA ont souligné la nécessité de refléter le rôle de la CMA dans l'examen, l'UE notant qu'elle avait soumis une [proposition](#) de compromis à cet effet lors de la COP 28. Ils ont appelé à s'engager sur cette proposition ou d'autres propositions de compromis possibles. Le GROUPE AFRICAÏN et le GROUPE ARABE ont dénoncé le blocage de l'examen par les pays développés, le GROUPE AFRICAÏN déclarant que la proposition de l'UE n'est pas un compromis et suggérant de suspendre définitivement cette question, car aucun progrès n'est en vue.

Les coprésidents consulteront la présidence sur la marche à suivre.

Programme de travail sur l'atténuation : Lors des consultations informelles du SB co-moderées par Maesela John Kekana (Afrique du Sud), les Parties ont continué à réfléchir aux éléments possibles d'un projet de texte.

Concernant les paragraphes du préambule, l'AOSIS et l'AILAC ont souligné la nécessité de rappeler l'objectif de 1,5 °C et, avec l'UE, les résultats pertinents du Bilan mondial (BM). Le GROUPE ARABE et l'INDE ont rejeté les liens avec le BM.

En ce qui concerne les améliorations, le GROUPE ARABE a fait part de son point de vue sur l'amélioration des événements axés sur l'investissement, soulignant leur utilité. L'AOSIS a appelé à garantir que les résultats du programme de travail sur l'adaptation (PTA) soient réalisables, équitables et adaptés aux besoins des plus vulnérables. Déplorant que le PTA n'ait pas rempli ses mandats, TUVALU a appelé à un PTA amélioré, inclusif et ambitieux. Concernant la proposition de plateforme numérique, le GROUPE ARABE s'est déclaré ouvert à l'utilisation des plateformes existantes, en particulier la plateforme des approches non marchandes.

En ce qui concerne les résultats du dialogue mondial, le ROYAUME-UNI, la NOUVELLE-ZÉLANDE et SINGAPOUR, entre autres, ont soutenu la mise en avant des principaux messages, la NOUVELLE-ZÉLANDE se faisant l'écho du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) en appelant à un résultat fort sur les forêts. Le GROUPE ARABE et l'AFRIQUE DU SUD ayant souligné la nécessité d'un texte non prescriptif, la SUISSE a suggéré qu'il existe un précédent pour refléter les messages clés de manière non prescriptive. La FÉDÉRATION DE RUSSIE et les LMDC se sont opposés à la mise en avant de messages individuels.

Les parties ont exprimé des avis divergents sur la nécessité d'un processus concernant la poursuite du PTA, y compris un appel à soumissions. L'Australie, à laquelle se sont opposées l'INDE, l'ÉGYPTE et l'ARABIE SAOUDITE, a suggéré que cela était conforme aux décisions précédentes. Les LMDC ont déploré le manque d'ambition et de leadership des pays visés à l'annexe I

et ont noté que le mandat du PTA n'est pas de « forcer » les Parties à renforcer leurs objectifs d'atténuation ou à avoir le même niveau d'ambition, ce qui, selon l'UE, n'est pas l'intention.

Les co-modérateurs consigneront les points de vue des parties dans une note informelle.

Émissions provenant du transport aérien et maritime international : Lors des consultations informelles du SBSTA co-modérées par Angélica Romero (Chili) et Jakob Wiesbauer-Lenz (Autriche), les pays ont entendu les rapports des secrétariats de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI).

La CHINE a exhorté l'OACI à se concentrer sur la mise en œuvre et a appelé à ce que les méthodologies de suivi et de communication sur les progrès accomplis vers l'objectif de zéro émission nette de l'OACI soient adaptées aux niveaux national et régional, et pas seulement au niveau mondial. En réponse, l'OACI a souligné l'importance croissante de la mise en œuvre plutôt que de la formulation de directives et de normes techniques, et a mis en avant plusieurs initiatives de mise en relation financière et de renforcement des capacités.

L'UE et l'Australie ont exprimé leur inquiétude quant à l'ajournement de la session extraordinaire du Comité de la protection du milieu marin de l'OMI chargée d'adopter le cadre de l'OMI pour la neutralité carbone. Le PARAGUAY a déclaré que ce cadre imposerait en fait une taxe mondiale sur le carbone et allait à l'encontre du principe des responsabilités communes mais différenciées. Ils ont appelé à adopter des « mesures coopératives et incitatives » plutôt qu'une approche punitive et ont demandé une révision complète du cadre. Le GROUPE ARABE s'est félicité de l'ajournement, y voyant une occasion de favoriser le consensus sur le cadre.

Les co-modérateurs ont présenté un projet de conclusions procédurales reconnaissant les discussions menées lors de la SBSTA 63 et leur poursuite lors de la SBSTA 64, que les Parties ont approuvé.

Objectif mondial en matière d'adaptation : Lors des consultations informelles du SB, le co-modérateur Gao Xiang (Chine) a invité les parties à donner leur avis sur une note informelle.

Concernant une section sur les réflexions générales relatives à la liste d'indicateurs, l'Australie, avec le ROYAUME-UNI, a averti que le texte semblait trop négatif. En ce qui concerne les clauses de non-responsabilité relatives aux indicateurs, la TURQUIE a souligné que les indicateurs transfrontaliers ne devraient pas imposer d'obligations supplémentaires aux gouvernements nationaux, tandis que le GRUPO SUR s'est opposé à la référence à des indicateurs spécifiques.

Concernant la conclusion du programme de travail sur les indicateurs, le GRUPO SUR, l'AILAC, l'Australie, le GIE et le ROYAUME-UNI ont exprimé leur préférence pour l'adoption de la liste d'indicateurs lors de la CMA 7. Divers autres pays ont souligné la nécessité de poursuivre les travaux sur les indicateurs après la CMA 7 et ont fait des propositions détaillées à cet égard. Le GRUPO SUR et l'AILAC ont déclaré que le Comité d'adaptation devrait diriger les travaux méthodologiques et techniques supplémentaires, mais ne devrait pas affiner les indicateurs.

Le GRUPO SUR a souligné son soutien à la décision de définir un nouvel objectif de financement de l'adaptation, auquel s'est opposé le ROYAUME-UNI, qui préférait que les discussions se concentrent sur les indicateurs. L'AILAC a fait remarquer qu'il était prématuré de discuter du projet de texte de décision avant de finaliser la liste des indicateurs.

Le GROUPE ARABE a exprimé sa déception quant au mode de travail, déclarant qu'il aurait préféré aborder les divergences directement dans le cadre de consultations informelles.

Plans nationaux d'adaptation : Lors des consultations informelles du SBI co-modérées par Antwi-Boasiako Amoah (Ghana), les Parties ont convenu d'utiliser le [projet de texte](#) transmis par le SBI 62 comme base de leurs discussions. Le GROUPE ARABE a déclaré que le libellé sur les moyens d'action devrait se concentrer sur la « fourniture et la mobilisation » de financements pour l'adaptation, des pays développés vers les pays en développement, et s'est opposé au libellé mentionnant « toutes les sources de financement » et « les financements du secteur privé ». La MAURITANIE a déploré que l'absence de moyens d'action risque de transformer le processus des PAN en un « exercice théorique » et a appelé à la création d'un guichet dédié au financement de l'adaptation dans le cadre du Mécanisme financier. L'UE, soutenue par l'Australie, a exhorté à se concentrer sur le texte existant et à éviter d'y inclure de nouveaux éléments.

Les Parties ont ensuite commencé à proposer des modifications au projet de texte.

Rapport pour 2024 et 2025 sur le dialogue annuel sur les BM informant la préparation des CDN (mentionné au paragraphe 187 de la décision 1/CMA.5) : Lors des consultations informelles de la CMA co-modérées par Kaarle Kupiainen (Finlande) et Noura Al-Issa (Arabie saoudite), de nombreux délégués ont exprimé leur déception qu'aucun accord n'ait été trouvé sur cette question en 2024. L'AOSIS, l'UE, les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), le CANADA et le ROYAUME-UNI ont suggéré d'« accueillir favorablement » les rapports, tandis que le GROUPE AFRICAÏN et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont préféré « en prendre note ».

Plusieurs groupes et parties ont souligné que les messages spécifiques issus des sessions de dialogue devaient être reflétés dans le projet de texte, ce à quoi se sont opposés les PMA, qui préféraient un résultat procédural.

Le GIE, l'Australie, le CANADA et la NORVÈGE ont appelé à la poursuite du Dialogue annuel et, avec l'AILAC, l'AOSIS et les PMA, ont souligné qu'il s'agissait d'une plateforme essentielle pour l'échange de connaissances et le soutien à la mise en œuvre. Les PMA ont déclaré que le Dialogue avait rempli son mandat.

Les co-modérateurs élaboreront une note informelle pour alimenter les discussions ultérieures.

Fourniture d'un soutien financier et technique aux pays en développement pour l'établissement de rapports et l'examen au titre de l'Accord de Paris : Lors des consultations informelles du SBI, la co-modératrice Sandra Boitumelo Motshwanedi (Afrique du Sud) a présenté un projet d'ensemble d'activités pour les trois prochaines années visant à soutenir la mise en œuvre effective du cadre de transparence renforcé par les pays en développement. Les Parties ont examiné ces activités lors de consultations informelles.

Programme de mise en œuvre des technologies (PMET) : Lors des consultations informelles du SBI, les co-modérateurs Elfriede More (Autriche) et Omar Alcock (Jamaïque) ont invité les parties à donner leur avis sur le projet de texte de décision.

Si les délégués se sont mis d'accord sur la structure du document, ils ont toutefois signalé des lacunes dans la prise en compte des avis précédemment exprimés. Le G-77/CHINE a demandé que le PMET contribue à convertir les priorités techniques en projets finançables. Le GROUPE AFRICAÏN a noté un manque d'attention accordée à l'adaptation, tandis que le GROUPE ARABE a également relevé l'absence de référence aux

MURE et au fait que le PMET relève à la fois de la Convention et de l'Accord de Paris. Le ROYAUME-UNI a mis en avant les dispositions relatives à la mise en œuvre des résultats du BM, en particulier le paquet énergie, le GROUPE ARABE s'opposant à ce que l'on « picore » certains paragraphes de la décision du BM.

Le G-77/CHINE a demandé un nouveau projet de texte, notamment sur la base de nouvelles contributions écrites, avant de poursuivre les discussions. La NORVÈGE et la SUISSE se sont opposées à de nouvelles contributions écrites, invoquant des préoccupations en matière de transparence. Les co-moderateurs ont invité davantage points de vue lors de la prochaine session de consultations informelles.

Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) :

Au sein d'un groupe de contact du SB, les coprésidents Federica Fricano (Italie) et Joseph Teo (Singapour) ont invité les participants à faire part de leurs commentaires sur les moyens de contextualiser le PTTJ, en s'appuyant sur le rapport annuel résumant les troisième et quatrième dialogues ([FCCC/SB/2025/10](#)), qui portaient respectivement sur : l'adaptation ; et sur les voies de transition énergétique juste et les approches holistiques pour des transitions justes.

Les débats ont principalement porté sur la transition énergétique. L'UE, l'AILAC, l'AOSIS, l'EIG, le ROYAUME-UNI, la NOUVELLE-ZÉLANDE, l'AUSTRALIE, l'URUGUAY, le CANADA et l'INDONÉSIE ont soutenu un libellé plus complet sur la facilitation de l'accès universel à une énergie propre, fiable, abordable et durable, qui inclut « le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables, l'accès à des modes de cuisson propres, la sécurité énergétique et les opportunités socio-économiques liées à la transition vers l'abandon des combustibles fossiles ». Le GROUPE AFRICAIN, les LMDC et la TURQUIE ont soutenu un texte sur l'énergie qui met l'accent uniquement sur la cuisson propre. Citant l'avis consultatif de la CIJ sur les obligations des États en matière de changement climatique, l'AILAC et les ONG de jeunesse (YOUNGO) ont souligné que l'action climatique est une obligation légale, et avec le GIE, l'UE, la NOUVELLE-ZÉLANDE, les ÎLES MARSHALL et les ORGANISATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES, ont insisté sur la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles. L'AOSIS et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont souligné que l'abandon des combustibles fossiles peut à la fois promouvoir la sécurité énergétique et renforcer la fiabilité énergétique. Le GROUPE ARABE et les PMA ont souligné que les combustibles fossiles sont synonymes de sécurité énergétique, les PMA mettant également l'accent sur le développement et la réduction de la pauvreté.

Le ROYAUME-UNI, l'AOSIS, l'UE et YOUNGO ont appelé à établir un lien explicite entre la dé-carbonisation et l'objectif de 1,5 °C. Si cet objectif est maintenu, les PMA ont insisté pour qu'il soit fait référence précise à l'objectif de température de l'Accord de Paris et à l'importance du MMCE pour l'atteindre.

D'autres commentaires ont porté, entre autres, sur la diversification et la fiabilité des chaînes d'approvisionnement en minéraux, les droits du travail, l'amélioration des compétences et la reconversion professionnelle, la protection sociale, le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones et leur droit à l'isolement volontaire.

Les délégués ont convenu de poursuivre les discussions sur ces questions, ainsi que sur la proposition de créer un mécanisme institutionnel, dans le cadre de consultations informelles.

Genre : Lors des consultations informelles du SBI, les co-moderateurs Carol Franco (République dominicaine) et Jared Huntley (Australie) ont présenté un document contenant un projet de texte de décision et un projet révisé de plan d'action

pour l'égalité des sexes (GAP). Les Parties ont noté le peu de temps disponible pour examiner le document et ont souligné la nécessité de poursuivre les discussions dans le cadre de réunions informelles. L'ARABIE SAOUDITE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et l'IRAN ont déclaré que le texte contenait plusieurs éléments controversés qu'ils ne pourraient accepter.

L'UE a demandé une estimation des implications budgétaires. Le Secrétariat a indiqué qu'il préparerait une estimation complète des implications budgétaires dès que les résultats attendus seraient connus avec certitude.

YOUNGO a souligné que le GAP doit refléter un engagement commun en faveur de l'inclusivité, des expériences intersections et de la diversité sous toutes ses formes. WOMEN AND GENDER a exhorté les parties à réfléchir à la vie des femmes qu'elles représentent plutôt qu'aux lignes rouges fixées par leurs gouvernements.

Les discussions se sont poursuivies dans le cadre de réunions informelles.

Renforcement des capacités : Au cours des consultations informelles du SBI, les co-moderateurs Binyam Yakob Gebreyes (Éthiopie) et Georg Børsting (Norvège) ont présenté un projet de texte pour les décisions de la COP et de la CMP sur le rapport technique annuel du Comité de Paris sur le renforcement des capacités pour 2025. Ils ont également invité les parties à formuler des observations sur la [note informelle](#) de la SBI 62 contenant le mandat du cinquième examen complet de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.

Compte tenu de l'achèvement de la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto en 2020, le JAPON a réitéré sa position selon laquelle le renforcement des capacités au titre du Protocole devrait être conclu. Le GROUPE ARABE a affirmé que cela était prématuré, car les négociations sur le mécanisme prévu à l'article 6.4 sont en cours. Les co-moderateurs ont demandé au Japon et au Groupe arabe de rédiger un texte consensuel.

Dans les couloirs

Alors que les délégués se rendaient sur le lieu de la réunion sous un soleil de plomb, rien n'y était pour leur rappeler les scènes tumultueuses qui avaient éclaté la veille au soir, lorsque des manifestants sans badge avaient pris d'assaut la Zone bleue et s'étaient affrontés avec les services de sécurité de l'ONU. Un négociateur d'un pays moins avancé a vu dans cet incident « un signe que les gens veulent être entendus ». D'autres, moins amusés, ont déclaré que ces perturbations « détournent l'attention des gens de ce qui sont des griefs légitimes ». Quoi qu'il en soit, les appels des manifestants en faveur de la protection des forêts ont trouvé un écho dans de nombreux endroits. Le Groupe pour l'intégrité environnementale a spécifiquement souligné que les négociations sur le programme de travail sur l'atténuation, qui ont récemment fait l'objet d'une réunion sur le sujet, constituaient une occasion pour la présidence brésilienne de faciliter l'obtention d'un résultat significatif sur la déforestation.

L'absence d'un espace dédié aux préoccupations clés a bouleversé la dynamique habituelle des négociations. Privée d'une place claire dans l'ordre du jour de la réunion, la pression pour tripler le financement de l'adaptation s'est manifestée dans plusieurs salles, parfois au détriment des progrès sur d'autres questions. « Nous payons aujourd'hui le prix de l'occasion manquée d'inclure un sous-objectif dédié au financement de l'adaptation dans l'objectif de financement climatique de l'année dernière », a déclaré un négociateur, ajoutant : « Heureusement, il reste encore suffisamment de temps pour que les choses se mettent en place. »